

Il y avoit encore une petite croix de l'ordre de Saint-Lazarre, qui étoit seulement la marque distinctive des jeunes gentilshommes élèves de l'école royale militaire, et qu'on appeloit la croix de l'école.

Éteint à la révolution.

1608.

ORDRE du *Précieux - Sang*, à Mantoue.
(ITALIE.)

Institué par Gonzague IV, duc de Mantoue, en l'honneur du précieux sang de Jésus-Christ, dont on croyoit posséder quelques gouttes dans l'église cathédrale de cette ville.

Grand-maître, le duc de Mantoue. Officiers de l'Ordre, un grand-chancelier, un maître des cérémonies, quatre rois d'armes ou héraults, un trésorier, et un porte-masse.

Les chevaliers faisoient serment de défendre la religion catholique, la dignité du pape, celle du duc, comme chef de l'Ordre, la personne

des autres chevaliers, l'honneur des dames, et principalement des veuves, des orphelins et des pupilles. Ils promettoient, en outre, d'observer fidèlement les statuts de l'Ordre; de porter le collier avec la médaille aux jours prescrits par ces statuts; de le rendre, en cas que, pour quelque faute, ils en fussent privés, et d'obliger leurs héritiers de le renvoyer au duc ou au trésorier, après leur mort, engageant pour cet effet tous leurs biens.

L'habit de cérémonie étoit une robe de soie cramoisie, semée de creusets d'or en broderie, traînant à terre, ouverte pardevant, et brodée tout autour; sous cette robe, un pourpoint de toile d'argent à bandes brodées d'or; bas, aussi de soie cramoisie.

Le collier étoit composé de plusieurs cartouches d'or; dans quelques-unes il y avoit des verges d'or dans des creusets sur le feu; dans les autres, la devise, *Domine probastime*, Seigneur vous m'avez éprouvé: au bas, une médaille dans laquelle étoit un ciboire avec trois gouttes de sang, deux anges à genoux, et pour devise autour, *nihil hoc triste recepto*, rien de fâcheux pour quiconque a reçu ce sacrement. Pag. 232, pl. XVII, n° 5.



